

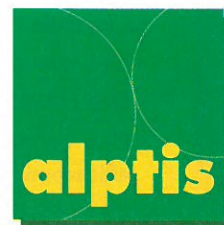


29^e CONGRÈS DES ADHÉRENTS D'ALPTIS

Activité physique et Santé

**La Rochelle
9 et 10 octobre 2004**

CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



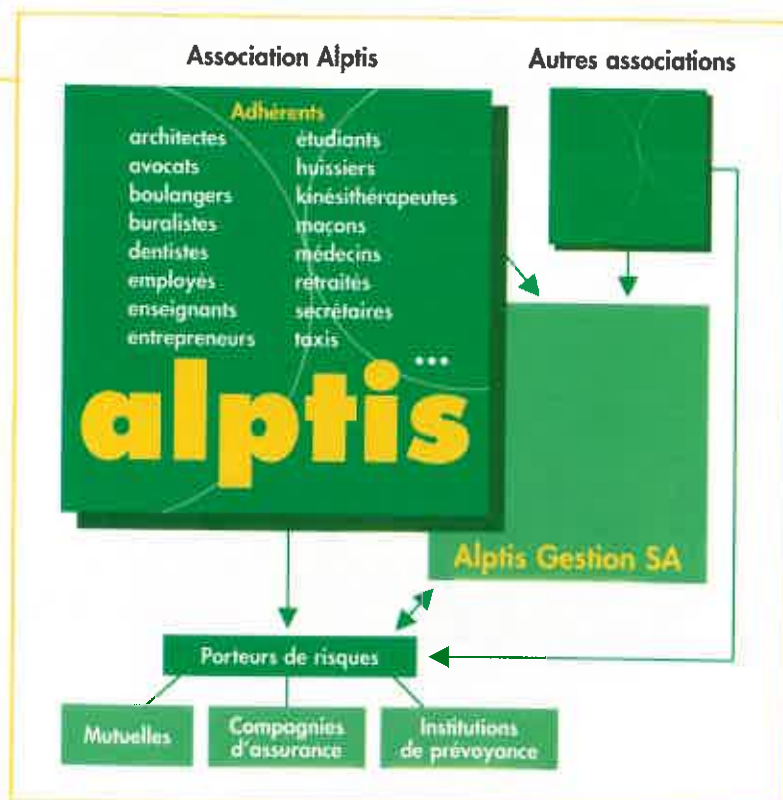
DE VOUS A NOUS, TOUT EST BEAUCOUP PLUS PROCHE

Thème 2004

Activité physique et Santé

Dès la fin des années 60, les Français se mettent à (re)découvrir leur corps. Aujourd'hui, l'idée est largement répandue qu'on est "propriétaire de son corps", qu'il est unique et qu'on peut influencer sur son bon fonctionnement. Pour l'entretenir, le réparer ou l'enjoliver, on est prêt à consentir beaucoup d'effort. Mais, de la ballade champêtre au sport de compétition, chacun a un degré d'implication différent par rapport à l'activité physique. En effet, près d'une personne sur trois ne pratique pas quotidiennement les trente minutes de marche rapide requises au minimum pour pouvoir bénéficier d'effets protecteurs. L'inactivité est l'un des principaux facteurs de risques de maladies cardio-vasculaires, de diabète, de prise de poids... Une activité physique régulière permet de retarder les effets néfastes du temps sur le corps. Le Congrès annuel d'Alptis 2004 va permettre d'approfondir ce sujet très actuel. Nous comptons sur vous pour participer aux différents ateliers pour partager vos expériences.

Alptis, c'est vous



Spécialisé dans l'assurance de personnes en France, l'Ensemble Alptis assure plus de 141 000 familles adhérentes soit 300 000 assurés.

La formule originale d'Alptis utilise différents atouts pour une meilleure efficacité :

- Des valeurs associatives d'indépendance et d'implication bénévole des adhérents.
- Des compétences de professionnels de l'assurance regroupés dans une société de gestion au service de l'adhérent.
- Une connaissance intime du système de santé permettant une conception optimale des garanties pour compléter efficacement celles des régimes obligatoires.

Alptis, ce sont des adhérents responsables associés pour une meilleure protection sociale, réunis pour concevoir et diffuser ensemble des garanties de prévoyance au meilleur rapport qualité/prix.

Vous, adhérents professionnels indépendants ou salariés, fondez et perpétuez depuis près de 30 ans en toute indépendance, une idée forte : "Mutualiser les risques dans des contrats de groupe négociés pour une protection complémentaire efficace".

Le système Alptis repose sur une charte éthique basée sur l'indépendance, le respect de l'adhérent à l'association et de ses intérêts, la transparence de la gestion des solutions d'assurance, et l'engagement bénévole.

Ce projet associatif unique en France dans l'univers de la prévoyance santé est dédié à différents publics : travailleurs indépendants (commerçants, artisans, professions libérales), salariés isolés, salariés des entreprises, seniors, frontaliers, en France et dans les départements d'outre-mer.

Assemblée générale

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire par le Président Georges Coudert.
2. Election de la Commission de contrôle des pouvoirs.
3. Présentation du rapport moral.
4. Présentation du rapport financier par la Trésorière Nicole Goudard.
Audition des rapports de la Commission de contrôle financier et des Commissaires aux comptes.
5. Approbation des comptes de l'exercice 2003.
6. Renouvellement d'un co-Commissaire aux comptes.
7. Fixation de la cotisation d'association pour 2005.
8. Renouvellement du Conseil d'administration.
9. Désignation de la Commission de contrôle financier.
10. Réponses aux questions posées par écrit.

Renouvellement du Conseil d'administration

Cinq sièges sont à renouveler, ceux de :

- Pierre-Paul Ernst
- Patrice Giroud
- Nicole Goudard
- François Laurent
- Georges Vuitton

Deux sièges sont à pourvoir, ceux de :

- Bernard Chuzeville, démissionnaire
- Laurence Pierre, démissionnaire

Questions à l'Assemblée générale

Tout adhérent désirant poser une question sur laquelle il souhaite obtenir une réponse lors de l'Assemblée générale doit le faire par écrit avant le 20 septembre 2004 à l'adresse de l'association (voir page 8).

Seules les questions d'intérêt général seront présentées à l'Assemblée.

Les modalités de candidature au Conseil d'administration

Elles sont fixées par l'article 9 des statuts.

Il stipule notamment que :

"... les candidatures, pour être recevables, doivent émaner d'adhérents membres depuis un an au moins... n'étant ni les salariés, ni les mandataires d'un organisme d'assurance ou de retraite... Elle doivent être déposées au siège de l'association vingt jours au moins avant l'Assemblée générale...", soit avant le 20 septembre 2004.

Le Conseil d'administration

Jean-Paul Alary

Castres, imprimeur en retraite

Bernard Audras

Sainte-Foy-lès-Lyon, expert-comptable

Denise Baudry

Saint-Malo, avocate en retraite

Gérard Bertrand

Nice, prothésiste dentaire en retraite

Gilbert Bianchi

Marseille, kinésithérapeute

Bernard Bonnin

Tours, expert-comptable

Guy Broermann

Fabrègues, menuisier en retraite

Louis Brun

Saint-Emilion, exploitant viticole

Henri Chavot

Saint-Etienne, masseur kinésithérapeute

Jean-François Chevallier

Chamonix, architecte

Bernard Chuzeville

Lyon, opticien en retraite

Jean-François Clément

Lyon, avocat

Georges Coudert

Lyon, géomètre expert

Bernard Crouzoulon

Sainte-Foy-lès-Lyon, expert-comptable

Francis Dupont

Faches-Thumesnil, avocat

Pierre-Paul Ernst

Colmar, exploitant viticole

Alain Geniteau

Brest, avocat administrateur judiciaire

Patrice Giroud

Grenoble, avocat

Nicole Goudard

Villeurbanne, expert-comptable

François Laurent

Grignon, agent immobilier en retraite

Hélène Leiser

Bazas, sans profession

Christian Mathon

Valence, employé de banque

Laurence Pierre

Chilly-Mazarin, kinésithérapeute

Georges Vuitton

Lyon, agent immobilier en retraite

Rapport moral

Nous retiendrons de 2003 en particulier, trois points marquants pour notre activité :

- d'abord, une amorce d'adaptation de la protection sociale en France entraînant une mutation de notre environnement métier et, avec elle, ses difficultés inhérentes de gestion,
- malgré cela, notre faculté à retrouver le chemin de la croissance, sur lequel nous avons mis l'accent dès 2002, grâce au succès de nos nouvelles garanties santé, de la garantie dépendance en particulier, et de nos actions commerciales amplifiées,
- et enfin, une vie associative encore plus vivante et porteuse de nouveautés.

Le fait le plus marquant aura sans doute été la conséquence des décisions gouvernementales sur les niveaux de prix des assurances complémentaires santé.

Saluons l'esprit et le sens des responsabilités de la majorité de nos adhérents qui maintiennent leur consommation de soin dans des limites sages.

Alors que la consommation médicale en France a atteint des records (+6,5%) et que le Plan Mattei a engendré pour nous le doublement de nos remboursements pour beaucoup de prestations santé (de 10 à 17%), nous avons su contenir l'évolution de nos prix à moins de 11% en moyenne, selon les garanties.

C'est la forme associative particulière d'Alptis et la volonté toujours réaffirmée du Conseil d'administration d'atténuer les conséquences de ces décisions, qui a permis ce résultat.

Autre fait marquant, celui de la "moisson du succès" de nos nouvelles garanties santé et dépendance.

Ainsi, le nombre de nos adhérents est reparti à la hausse de manière significative. 2000 familles de plus nous ont rejoint en 2003 pour leurs garanties de santé et prévoyance.

Cela n'a d'ailleurs pas échappé à l'œil averti de la presse spécialisée qui nous a classé parmi les meilleurs, voire les premiers, dans ses comparatifs sur l'assurance santé d'une part et dépendance d'autre part (cf. les dossiers de l'épargne).

Mais n'oublions pas de souligner les autres actions menées à bien avec succès au cours de cette année 2003.

Nous avons lancé une nouvelle garantie pour les gérants majoritaires des entreprises qui leur apporte une couverture complète pour eux-mêmes et leur activité professionnelle. Nous enregistrons les premiers résultats.

Le n°16 de la Lettre de l'Observatoire Alptis a d'ailleurs été consacré à ce sujet au mois d'août 2003. Vous pouvez vous le procurer sur simple demande au secrétariat associatif ou sur internet.

Concernant les services que nous vous apportons en complément de vos garanties et que nous améliorons sans cesse dans le cadre de notre démarche qualité, notons :

- la progression de notre couverture nationale en tiers payant pharmacie et étendu à d'autres soins en frais de santé avec la carte Actil (cf. carte de France du journal De Vous à Nous n°38),



- et la gestion centralisée de vos remboursements depuis notre centre de paiement unique à Lyon pour rationaliser nos coûts et surtout accélérer vos remboursements.

La Commission technique a orienté sa réflexion sur la stratégie de nos associations en termes d'offre produits, ainsi que les conséquences possibles pour Alptis des modifications de l'environnement santé et les choix à opérer (déremboursement des médicaments, réorganisation de l'Assurance Maladie).

La Commission qualité s'est réunie à plusieurs reprises en 2003 autour du thème de l'amélioration de nos outils de communication avec vous.

La Commission sociale a choisi de venir en aide à 36 familles en difficultés passagères au cours de l'année 2003.

Grâce à la mobilisation et la volonté des membres de la Commission animation et des Comités locaux, le Congrès 2004 est organisé à La Rochelle. Une dynamique plus importante a été engagée, en particulier en régions afin de vous permettre de relayer nos actions et de soutenir le nom d'Alptis. Elle est relayée au quotidien par Claudine Batier, chargée à temps plein depuis cette année de la coordination de la vie associative et par Jean-Paul Babey, Directeur d'Alptis.

ALPTIS, c'est un état d'esprit avec une forte implication des adhérents qui deviennent des militants au sein de nos Comités régionaux, initient des conférences à vocation de prévention santé, prêtent leur concours aux discussions préalables du thème du Congrès annuel.

Confortés dans notre stratégie d'actions par votre fidélité et l'amorce du retour à la croissance, nous abordons l'avenir avec détermination pour affronter les défis de demain, entre autres :

- le changement de la nomenclature de la Sécurité sociale,
- la réforme de l'Assurance Maladie,
- les demandes nouvelles des adhérents Alptis pour leur santé et leur prévoyance,

Nous souhaitons avant tout rester indépendants, libres de concevoir nos garanties pour nous-mêmes et nos futurs adhérents au meilleur rapport qualité prix.

Le Conseil d'administration

Résultats

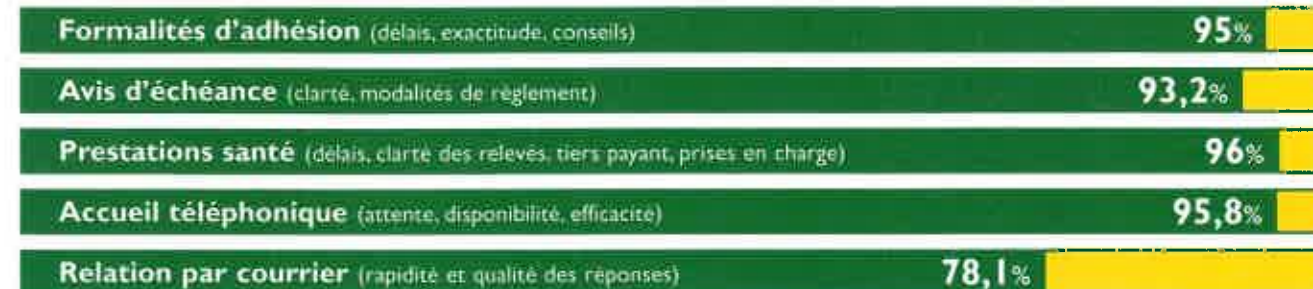
96%

Satisfaction globale
décembre 2003

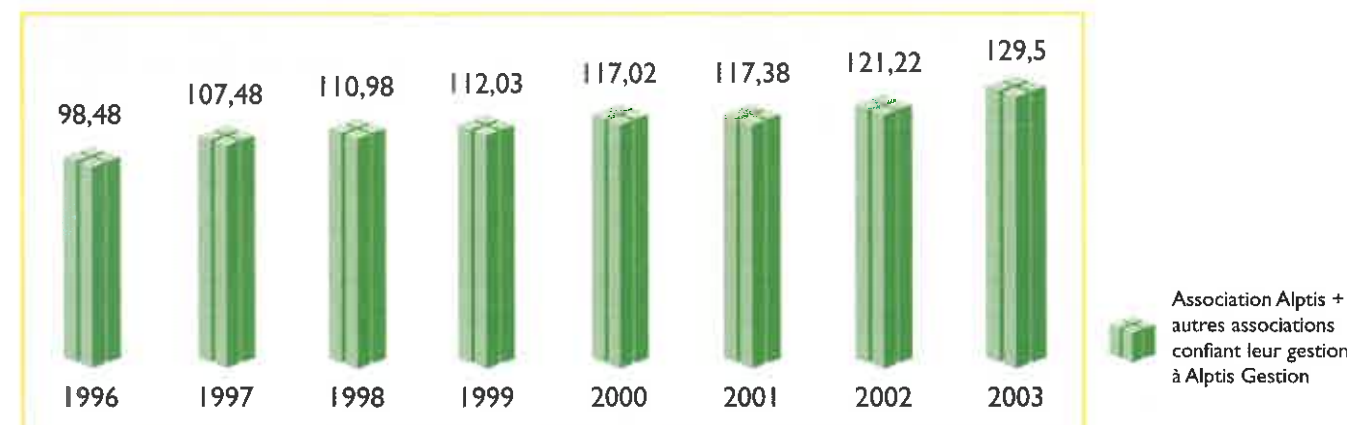
octobre 2001 : 94,4 %
décembre 2002 : 94,8 %

Le baromètre de satisfaction des adhérents

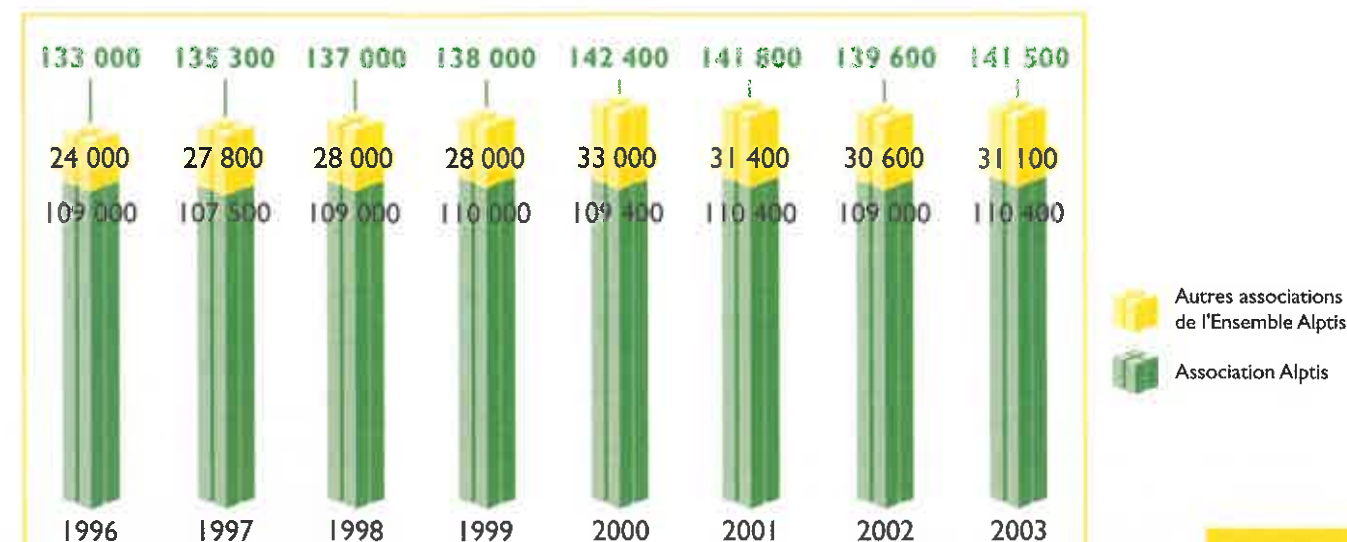
Chaque année, un échantillon représentatif de 600 adhérents est interrogé par téléphone pour mesurer votre satisfaction. 56 questions détaillées permettent de préciser les points à améliorer. Voici les résultats de décembre 2003.



Les encaissements des cotisations d'assurance de l'Ensemble Alptis en millions d'euros



L'évolution du nombre des adhérents de l'Ensemble Alptis



Comptes et bilans

Association Alptis en euros

COMPTE DE RÉSULTAT	2001	2002	2003
Produits			
Cotisations d'association	1 718 313	2 034 477	2 018 493
Droits d'entrée	82 345	84 630	107 543
Autres produits	20 137	24 440	28 069
Total	1 820 795	2 143 548	2 154 105
Charges			
Charges externes	1 467 812	1 759 472	1 732 036
dont Développement	420 881	502 692	545 734
Communication	394 286	357 123	344 294
Vie associative	384 777	524 978	481 654
Services associatifs	87 106	123 863	95 091
Moyens généraux	180 762	250 816	265 263
Impôts et taxes	15 248	28 567	31 103
Salaires et charges	453 413	336 416	325 814
Amortissements	8 558	7 785	16 808
Total	1 945 032	2 132 241	2 105 761
Résultat d'exploitation	-124 237	11 307	48 344
Produits financiers	139 861	112 171	147 221
Charges financières	183	0	0
Résultat financier	139 679	112 171	147 221
Quote-part SCI	106 852	121 993	129 745
Résultat courant	122 294	245 471	325 311
Produits exceptionnels	83 310	183 567	23 589
Charges exceptionnelles	32 029	63 302	18 690
Résultat exceptionnel	51 281	120 265	4 899
Intéressement	13 407	18 293	2 130
Impôt sur les sociétés	65 609	116 385	102 855
Excédent	94 559	231 058	225 225

BILAN	2001	2002	2003
Actif			
Immobilisations incorporelles	3 602	1 505	15 484
Immobilisations corporelles	10 311	7 398	4 371
Immobilisations financières	12 850 116	12 697 503	12 267 042
Créances	134 885	336 664	861 347
Disponibilités	3 535 577	3 230 669	3 836 670
Comptes de régularisation	206 494	111 816	180 204
Total	16 740 984	16 385 554	17 165 117
Passif			
Fonds associatif	15 086 655	15 181 213	15 412 271
Fonds de secours	60 980	60 980	60 980
Excédent	94 559	231 058	225 225
Provisions	3 494	1 398	15 375
Dettes	1 490 354	905 952	1 444 804
Comptes de régularisation	4 943	4 954	6 463
Total	16 740 984	16 385 554	17 165 117

Cotisations d'association 2005

Il est proposé de conserver les mêmes montants qu'en 2004

Droit d'entrée : 11,00 €

	Cotisation annuelle	Par semestre	Par trimestre	Par mois
PRÉVOYANCE	10,80 €	5,40 €	2,70 €	0,90 €
SANTÉ				
• de base	18,00 €	9,00 €	4,50 €	1,50 €
• supérieure	29,40 €	14,70 €	7,35 €	2,45 €

Groupe Alptis* Comptes agrégés en euros

COMPTE DE RÉSULTAT	2001	2002	2003
Produits			
Cotisations d'association	1 718 313	2 034 477	2 018 493
Droits d'entrée	82 345	84 630	107 543
Commissions brutes	22 888 220	26 655 052	29 434 259
Loyers	16 209	16 448	5 717
Autres produits	115 101	170 801	142 522
Transfert de charges	18 401	24 182	40 865
Total	24 838 589	28 985 590	31 749 398
Charges d'exploitation			
Salaires et charges	7 441 159	8 201 998	9 583 177
Amortissements	1 814 589	885 897	1 776 899
Impôts et taxes	1 011 454	996 495	1 245 393
Autres charges d'exploitation	14 852 760	15 991 857	18 770 806
Total	25 119 962	26 076 247	31 376 274
Résultat d'exploitation	-281 373	2 909 343	373 124
Produits financiers	897 039	711 253	1 002 968
Charges financières	32 339	8 740	17 395
Résultat financier	864 700	702 513	985 573
Résultat courant	583 327	3 611 856	1 358 696
Produits exceptionnels	1 515 150	292 113	1 144 546
Charges exceptionnelles	212 704	1 096 572	853 022
Résultat exceptionnel	1 302 446	-804 459	291 523
Participation des salariés	136 701	232 379	18 052
Impôts sur les bénéfices	634 418	953 545	471 209
Excédent	1 114 654	1 621 473	1 160 959

BILAN	2001	2002	2003
Actif			
Actif immobilisé	5 533 133	5 576 026	5 315 734
Actif circulant	22 474 010	26 279 035	27 879 572
Comptes de régularisation	565 636	520 508	551 637
Total	28 572 779	32 375 569	33 746 944
Passif			
Capitaux propres	14 993 360	16 247 364	17 774 569
Excédent	1 109 929	1 589 470	1 158 044
Intérêts minoritaires	3 686	7 690	9 315
Provisions	0	1 008 483	1 742 215
Dettes	12 411 667	13 463 249	12 975 961
Comptes de régularisation	54 137	59 313	86 840
Total	28 572 779	32 375 569	33 746 944

*Groupe : Alptis + Alptis Gestion + SCI + Mateo

Rapport financier

Comme chaque année nous vous soumettons les comptes de l'association Alptis sur lesquels vous avez à vous prononcer. Nous vous informons qu'à compter du 1^{er} janvier 2003 nous avons opté pour l'intégration fiscale en matière d'impôt sur les sociétés : l'association Alptis est la mère d'un groupe composé avec ses filles Alptis Gestion et Mateo. Chaque fille contribue au paiement de l'impôt sur les bénéfices du groupe à hauteur de ce qu'elle aurait payé en cas d'imposition séparée.

Association Alptis

Compte de résultat

Produits

La croissance reste difficile sur un marché de la santé saturé. Les cotisations sont en légère régression (0,7%), mais la progression des droits d'entrée (27,06%), prouve que nos produits correspondent à une demande et récompense les efforts de recherche et de commercialisation.

Charges

Le montant des achats et charges externes reste stable à 1 732 036 € :
 • les actions de communication et de développement se sont poursuivies tout au long de l'année, et leurs coûts représentent 51% des charges externes,
 • la vie associative représente 28% des charges externes,
 • 5,5 % sont consacrés à la prévention et au fonds de solidarité,
 • et 15,5% au coût de fonctionnement.

Le compte de résultat présente un excédent de 225 225,23 €.

Bilan

L'actif immobilisé tient compte essentiellement :

- des titres Alptis Gestion (10 931 770 €),
- des titres de la SCI Alptis Immobilier (1 088 432 €),
- des titres de la SCI Les Mansardes (246 100 €),
- des titres d'une nouvelle société Mateo (740 €).

L'actif circulant intègre une créance de 483 883 € d'impôt société conséquence de l'intégration fiscale et une créance sur Alptis Immobilier pour un montant de 438 429 €.

Les valeurs mobilières de placement et les disponibilités sont d'un montant de 3 836 670 €.

Le passif est constitué pour 93% des capitaux propres de l'Association.

Le total du bilan est de 17 165 117 €.

Groupe Alptis

Comme chaque année, les tableaux du "Groupe Alptis" regroupent les comptes de l'Association, de sa filiale Alptis Gestion et des sociétés civiles immobilières afin de mettre en évidence la gestion du Groupe. Pour établir ces tableaux, les éléments réciproques tant en produits qu'en charges ont été éliminés.

Compte de résultats

Les produits sont constitués principalement des commissions versées à Alptis Gestion par les porteurs de risques pour la gestion du portefeuille. Ces produits sont en progression de 10,4%.

Bien que l'ensemble des charges ait continué d'être en progression, le résultat d'exploitation est positif de 373 123 €.

Le montant des provisions traduit une politique prudentielle en matière d'évaluation des risques.

Le résultat après participation des salariés et impôt sur les bénéfices est de 1 160 959 € en baisse par rapport à l'exercice 2002.

Bilan

Le bilan est un bilan de groupe, il regroupe les actifs de l'ensemble des sociétés et association du groupe.

L'actif comprend les terrains et immeubles ainsi que le matériel d'exploitation d'Alptis Gestion.

L'actif circulant est en grande partie composé de disponibilités et de valeurs mobilières de placement.

Les capitaux propres comprennent l'ensemble des capitaux appartenant en propre au Groupe.

Les dettes sont essentiellement des dettes liées à la gestion et dont l'échéance est à très court terme.

Vous avez à vous prononcer sur les comptes de l'Association pour lesquels nous vous demandons un quitus et l'affectation au fonds social de l'excédent soit 225 225,23 €.

Rapports des Commissaires aux comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2003 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Alptis Association tels qu'ils sont joints au présent rapport,
 - la justification de nos appréciations,
 - les vérifications spécifiques prévues par la loi.
- Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003 et applicables pour la première fois à cet exercice, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Daniel GINHAC, Commissaire aux comptes
Lyon, le 27 mai 2004

ORFIS BAKER TILLY SA,
Bruno GENEVOIS, André FLUCHAIRE
Commissaires aux comptes
Villeurbanne, le 27 mai 2004

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003, il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Daniel GINHAC, Commissaire aux comptes
Lyon, le 27 mai 2004

ORFIS BAKER TILLY SA,
Bruno GENEVOIS, André FLUCHAIRE
Commissaires aux comptes
Villeurbanne, le 27 mai 2004



Cédric photo : Guy Genty

Programme du Congrès Alptis 2004

Notre lieu de congrès à La Rochelle

Accueil, déjeuner, débat, ateliers, dîner de gala,
Assemblée générale

Espace Congrès Encan

Quai Louis Prunier • 17000 La Rochelle
Tél : 05 46 45 90 90 • Fax : 05 46 44 04 07

Samedi 9 octobre

Programme pour tous

- **A partir de 11h00**
Accueil des congressistes à l'Espace Encan, Hall Antioche.
Remise des documents, pochettes et badges.
- **12h00 à 13h30**
Déjeuner d'accueil dans la Grande Halle.
- **14h00 à 14h15**
Ouverture du Congrès par le Président Georges Coudert.
Présentation de La Rochelle "Hier et Aujourd'hui" par
Jean Luc Labour, ancien directeur de l'Office de Tourisme.
- **14h15 à 15h45**
Travaux en ateliers.

Les ateliers

- Atelier A :** La forme physique dans les différentes étapes de la vie.
- Atelier B :** Du bon usage de l'activité physique pour une bonne santé.
- Atelier C :** S'inscrire dans une démarche sportive.
- Atelier D :** Rôles et responsabilités dans la prise en compte de l'activité physique.
- Atelier E :** Libre expression.

- **15h45 à 16h15**
Pause.
- **16h15 à 18h15**
Conférence, table ronde et débat sur le thème
"**Activité physique et santé**".
- **18h30**
Départ pour les hôtels.
- **19h30**
Apéritif "Bord de Mer".
Entrée nord de l'Espace Encan.
- **20h30**
Dîner de gala dans la Grande Halle
Entrée nord de l'Espace Encan.
- **23h45**
Retour aux hôtels.

Programme accompagnants

- **14h15**
Rendez-vous dans le Hall Antioche pour la visite guidée
pédestre de la ville de La Rochelle de 14h30 à 16h00.

Dimanche 10 octobre

Programme pour tous

- **8h30 à 9h00**
Emargement et pouvoirs.

9h15 à 10h45

Assemblée générale statutaire Alptis Auditorium Michel Crépeau

- **10h45 à 11h00**
Remise du Prix de l'Observatoire Alptis.
- **11h00 à 12h30**
Compte rendu des ateliers, réponses aux questions.
- **12h30**
Clôture du congrès.
- **13h00**
Déjeuner de clôture dans la Grande Halle.
- **15h00**
Départ des congressistes.

Programme optionnel (post-congrès)

- **15h00 à 23h30**
Visites guidées à Rochefort de la Corderie royale et du
chantier de l'Hermione.
Dîner à La Rochelle au célèbre Bar André.

alptis

33, cours Albert Thomas • 69445 Lyon cedex 03
Tél : 04 72 36 16 16 • E-mail : alptis@alptis.fr
www.alptis.fr